Infos pratiques

Télévision - Téléphone

Vous pouvez obtenir le téléphone et la télévision dans votre chambre. l'accès à la télévision est gratuit dont l'accès TNT avec sous-titrage. Le télephone en revanche est payant.
Pour toute ouverture de ligne : contactez la société "telecom services" au 1 55 51 ou 01 49 81 22 35 d'un poste externe.
Pour plus d'information, livret d'accueil page 8 ou demandez la plaquette d'information de Télécom Services.

Campus Santé TV Mondor

Une chaîne interne gratuite est disponible sur le canal 7 de votre téléviseur. Cette chaîne hospitalière diffuse des émissions sur les soins, l'éducation et la culture. Un film grand public est diffusé chaque soir.

Les objets de valeur

A votre arrivée, afin d'éviter toute perte. Il vous est demandé de déposer vos bijoux et valeurs à la Régie (RDC - Bât Sénart, Poste: 26237).
Pour plus d'information, livret d'accueil page 8.

Médiathèque

Un choix important de livres et de revues vous est proposé gratuitement à la bibliothèque ou dans le service.
Horaires d'ouverture :
lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Mardi et mercredi de 13h à 14h
Distribution dans les chambres
mardi et mercredi 14h à 16h30.
Contactez le poste: 2 64 56.
Pour plus d'information, livret d'accueil page 11.

Actions culturelles

Des activités culturelles ou évènementielles sont organisées dans l'hôpital. Un programme est affiché dans le service. Il est disponible sur demande au service de communication. Poste : 2 62 88.

Taxi

Si besoin, vous pouvez accéder à une prestation de taxi (à votre charge).

Des équipes transversales à votre service

Elles interviennent sur prescription médicale

Rééducateurs

- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Pédicure
- Diététicien

Equipes mobiles....

- Unité Transversale de Nutrition clinique (UTNC)
- Equipe Mobile de Soins Palliatifs/Douleur (EMSPD)
- Equipe Mobile de Psychiatrie de Liaison
- Equipe Mobile Gériatrique Extra-hospitalière

Hôpital Dupuytren

1 rue Eugène Delacroix
91210 DRAVEIL
Standard : 01 69 83 63 63

Si vous venez en voiture:

- Par l'autoroute A6 ou la RN7 jusqu'à Ris-Orangis prendre la direction Draveil.
- Par la RN6 après Villeneuve-Saint-Georges direction Melun. Prendre la sortie direction Draveil-Montgeron.

Si vous venez en train:

RER C ou RER D
descendre à Juvisy, sortie Seine (gare routière)

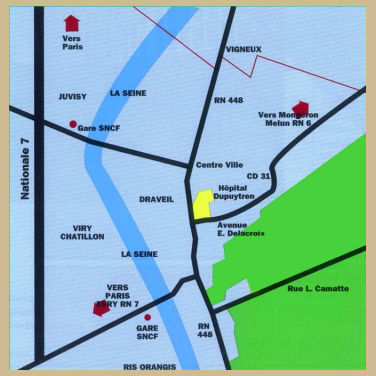

- Prendre les bus 13, 16 ou 17 et descendre à l'arrêt Danton ou Dupuytren
- Ligne Intervals (dessert l'hôpital de Villeneuve St Georges, Vigneux, Montgeron et Draveil) avec le RER D, descendre à Montgeron et prendre le bus jusqu'à l'arrêt Danton

http://chu-mondor.aphp.fr/joffredupuytren/

©Direction Communication AP-HP Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor - ILB - avril 2023

HÔPITAL DUPUYTREN

Département Médico-Universitaire Gériatrie:

Unité de Médecine Gériatrique Aiguë

Service B2

Chef de Service :
Dr Sylvie HAULON

Hôpital Dupuytren AP-HP

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Bienvenue dans le Service B2, Unité de Médecine Gériatrique Aiguë

L'unité de Médecine Gériatrique Aigüe se compose de 17 lits répartis sur l'aile nord du 3ème étage du bâtiment Seine.

L'unité prend en charge des patients polypathologiques pour une hospitalisation courte liée à une pathologie aiguë ou une pathologie chronique qui s'acutise.

La prise en charge sera multidisciplinaire, médecins soignants kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricienne, pédicure, psychologue, dans le respect de vos droits, selon vos directives anticipées et en lien avec votre personne de confiance.

Dans la majorité des cas le retour dans le lieu de vie d'origine se fera directement. Une assistante sociale pourra vous aider, pour mettre en place ou renforcer les aides à domicile et vous informer sur vos droits. Si la perte d'autonomie, à l'issue de l'hospitalisation, est trop importante, un passage en SSR sera possible, pour une période de rééducation et finaliser le projet de soins.

Vos réferents dans le service

Chef de Service : Dr Sylvie HAULON

Equipe médicale

Dr Houria BENDOU, Dr Ouafaa HAROUAL, Dr Rahima KHERFI

Cadre de santé

Samia AZEB

Assistantes sociales

Joëlle RIVALS : 01 69 83 66 09
Gretel VAN LEDE : 01 69 83 65 24

Psychologue

Maeva DIVAD

Pour tous renseignements médicaux, veuillez vous adresser au

Secrétariat médical

Sophie LOUVEL : 01 69 83 65 42

Audrey COURBOT : 01 69 83 62 04

Télécopie : 01 69 83 65 58

Droits des patients

La personne de confiance

Lors de votre hospitalisation, il vous est proposé de désigner une personne de confiance. Vous pouvez la choisir librement dans votre entourage (parent, proche, médecin traitant) pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Dupuytren pages 5 et 20 ou à la brochure AP-HP disponible au secrétariat du service ou au service de communication. Poste : 2 62 88.

Les directives anticipées

Si vous pensez vous trouver un jour dans l'incapacité d'exprimer votre volonté, vous pouvez rédiger des directives anticipées qui sont valables pour une durée de trois ans.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Dupuytren page 17.

Accès au dossier médical

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir la communication de vos documents médicaux , soit par consultation sur place, soit par envoi postal, soit en mandant par écrit une personne pour le faire.

Les données de santé étant protégées par des règles de confidentialité, les informations vous concernant ne pourront être communiquées à des tiers qu'après votre accord.
Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Dupuytren pages 5, 18 et 20.

Pour toute information complémentaire concernant vos droits et responsabilités, vous pouvez demander le livret complémentaire auprès du service de communication (poste: 2 62 88) ou au service des admissions. Vous pouvez également le consulter, ainsi que le réglement interne de l'AP-HP sur www.aphp.fr

Chargée de Relations avec les Usagers : 01 69 83 62 01

Votre séjour

Alimentation

*** Les repas sont servis aux horaires suivants:**
Petit déjeuner: 7h30 à 9h / Déjeuner: 12h
Goûter: 15h30 à 16h / Diner: 19h

* **Une alimentation adaptée** pourra vous être proposée. N'oubliez pas de signaler à l'équipe toute perte de poids récente le cas échéant, vos goûts et préférences alimentaires, vos difficultés éventuelles (installation, préhension, mastication, déglutition...).

* **L'équipe de diététiciens et l'Unité Transversale de Nutrition clinique** pourront intervenir pour améliorer votre état nutritionnel, dépister une dénutrition et vous donner des conseils nutritionnels.

Un programme d'éducation thérapeutique pour prévenir la dénutrition pourra vous être proposé.

* **Les accompagnants** peuvent bénéficier d'un repas via l'achat d'un ticket à la Régie de l'hôpital.

* **L'apport d'aliments de l'extérieur** n'est pas recommandé

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.

Visites et autorisations de sortie temporaire

Les visites sont autorisées tous les jours de 13h30 à 20h

NB : l'accès en voiture dans l'hôpital n'est autorisé qu'à partir de 14h30 -

Les autorisations de sortie temporaire peuvent être effectuées après autorisation du médecin. La demande doit être effectuée 48h avant la sortie.

Plus d'informations dans le livret d'accueil pages 10 et 11.

Linge

Pour votre séjour, prévoyez des objets de toilette et du linge personnel qui devra nécessairement être marqué à votre nom pour éviter toute perte ou confusion. L'entretien du linge est à votre charge.

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.

Coiffure

Coiffure : les tarifs et horaires d'ouverture sont consultables sur place. La prise de rendez-vous s'effectue auprès du cadre du service ou au 2 17 79 ou par téléphone au 06 09 44 42 05

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 11.